

APPROPRIATION ENDOGENE DE CERTAINS VERBES EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE : POUR UNE DIDACTIQUE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Angèle Sébastienne AMANI-ALLABA

Institut de Linguistique Appliquée (ILA)
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
amanyallaba@gmail.com

&

Aya Augustine TAKORE-KOUAME

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
takaugustine@gmail.com

Résumé

La notion de verbe a connu des problèmes de définition. Au-delà des approches définitionnelles, nous faisons le choix d'aborder le verbe sous l'angle de l'appropriation endogène. En effet, l'usage des verbes en français de Côte d'Ivoire connaît une particularité dans leur construction : des verbes transitifs peuvent par exemple devenir intransitifs. On peut également observer des glissements de sens, des emprunts, des néologismes. Ce genre de phénomène que nous qualifions d'appropriation fera l'objet d'une étude dans une approche de linguistique différentielle.

Mots-clés : Appropriation endogène, français de Côte d'Ivoire, transitif, intransitif, linguistique différentielle.

Abstract

The concept of verb has experienced problems of definition. Beyond definitional approaches, we choose to approach the verb from the angle of endogenous appropriation. Indeed, the use of verbs in French of Côte d'Ivoire knows a particularity in their construction: transitive verbs can for example become intransitive. We can also observe shifts in meaning, borrowings, neologisms. This kind of phenomenon we call appropriation will be studied in a differential linguistic approach.

Keywords : Endogenous appropriation, French of Côte d'Ivoire, transitive, intransitive, differential didactic.

Introduction

Nous avons demandé à quatre personnes ayant des niveaux d'étude différents de définir le verbe. La première au CE1 (Cours élémentaire 1^{ère} année) donne la définition suivante : « le verbe est un mot conjugué dans

une phrase ». La seconde, en terminale série c, définit le verbe comme suit : « un verbe c'est ce qui définit l'action, l'état d'un objet ou d'une personne ». Tandis que la troisième personne, un doctorant en Science du Langage dit que « le verbe est l'élément essentiel d'une phrase ou d'un énoncé ». La dernière, un enseignant-chercheur renchérit que « le verbe est l'élément autour duquel gravitent le sujet et les compléments ». En outre, tous ceux qui ont été scolarisés peuvent reconnaître un verbe. Soit les phrases suivantes :

L'enfant chante.

Les enfants chantent.

Les enfants chanteront.

Les enfants ont chanté.

Le seul mot qui a subi une transformation est « chante », il s'agit donc d'un verbe. Par contre, dans la phrase « on a travaillé sur la fille de Dezza », bien que l'on reconnaisse le verbe « travailler », l'aspect sémantique a connu un autre usage. C'est ce que cet article tentera d'étudier sous l'angle de l'appropriation endogène de certains verbes en français de Côte d'Ivoire. Dans cette étude, nous exposerons les fondements théoriques qui ont orienté notre travail. Ensuite, il sera question de démontrer qu'il existe une appropriation endogène de certains verbes par les locuteurs Ivoiriens. Cette étude mettra l'accent sur l'aspect syntaxique ou sémantique. Nous terminerons par une situation d'apprentissage dans une classe du primaire qui n'échappe pas au phénomène étudié afin de jeter les bases d'une didactique de la diversité culturelle.

1. Cadre théorique

Notre démarche s'est appuyée sur les fondements théoriques suivants :

La notion d'appropriation linguistique

Pour les spécialistes ayant étudié la question, en l'occurrence Boutin (2003:34), elle distingue deux emplois du terme "appropriation". La première utilisation a un aspect individuel et renvoie aux divers procédés qui caractérisent l'apprentissage d'une langue seconde. En effet, L'appropriation, de façon générale, est le processus par lequel les locuteurs d'une langue étrangère se la rendent propriétaire. Les apprenants sont conduits à s'approprier systématiquement la nouvelle langue. Ce type d'appropriation passe par la connaissance d'un certain nombre de règles. L'autre emploi de cette notion renvoie à l'utilisation d'une langue étrangère comme langue vernaculaire par une communauté. Dans cet usage, la langue importée connaît une adaptation. Dans ce cas, l'appropriation renvoie à ce que Dumont décrit :

Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveaux.

Quand on a des habits, on s'essaie toujours à les coudre pour qu'ils moulent bien. (Dumont, 2001:115)

Pour ce qui est de notre étude, nous considérons cette dernière option. Cela revient à dire que le français doit être adapté aux réalités africaines en vue d'une bonne compréhension de cette langue par des locuteurs non natifs. Comme le souligne Takoré (2011:4), « il s'agit de conférer au français pratiqué en Afrique, une authenticité et une légitimité qu'ont depuis longtemps acquises les autres variétés régionales, au Québec, en Suisse, en Belgique, etc. » Cette conception du français en Afrique est appuyée par Lafage (1976:97) qui rapporte les propos du romancier Kourouma en ces termes : « laisser s'enrichir une langue au contact d'un peuple dont elle n'est pas issue, ne débouche pas forcément sur un dépérissement de cette langue. » Au contraire, le contact des langues participe à leur enrichissement parce que « les cultures africaines traversent la langue française et y laissent des traces durables » (Tabi-Manga, 1993:37). Ces traces constituent donc une marque d'appropriation du français par les Africains.

En plus de ce premier volet du cadre théorique, l'aspect diversité culturelle et didactique n'a pas été écarté.

La diversité culturelle et la didactique

Pour aborder le sujet de notre étude, la diversité culturelle sous-tendant la didactique, est une piste que nous avons explorée. Peut-on dissocier la langue de la culture ? C'est aussi à une telle problématique qu'est confrontée notre étude. En effet, la culture c'est aussi les habitudes. Une habitude peut être liée ou non à la langue source de l'apprenant. Parmi la multitude de signification qu'offre la notion de diversité culturelle, c'est celle en rapport avec la langue qui est convoquée dans notre travail de recherche. Dans cette option, elle s'inscrit sous l'angle de la manière dont se présentent différemment les faits observables dans l'utilisation d'une langue. Ici, notre approche se résume au constat de Tarin (2006). L'hétérogénéité du public scolaire est aussi et souvent celle de la diversité culturelle. La juxtaposition de multiples nationalités au sein de la communauté scolaire pose ainsi régulièrement un certain nombre de problèmes. Problèmes de communication tout d'abord, liés à l'insuffisante maîtrise de la langue française. Mais au-delà de la maîtrise d'un système linguistique destiné à échanger des significations, la langue outil de communication est aussi un mode d'analyse de l'expérience humaine, analyse spécifique à chaque communauté culturelle. En situation de communication interculturelle, la langue véhiculaire utilisée pour communiquer (ici le français) peut être aussi bien source d'incompréhension que d'interprétation erronée de comportements inattendus, expression manifeste d'un brouillage du sens et des codes sociaux. Pour mieux cerner les difficultés liées au maniement de la langue par les apprenants et les enseignants, dans un contexte de diversité culturelle, il est indiqué d'adopter une méthodologie qui cadre avec la réalité.

2. Méthodologie

De façon générale, pour vérifier, l'existence de l'appropriation endogène de certains verbes en français de Côte d'Ivoire, nous sommes parties d'un corpus extrait de trois journaux : *Go ! Magazine*, *Grapouillot et Top visage*. Les deux premiers sont des journaux humoristiques. Concernant l'aspect didactique, nous nous sommes servies de deux situations de classe : la première est une interaction enseignant-élève et la deuxième est partie de la conjugaison d'un verbe pronominal par un enseignant. Ensuite, nous avons eu recours à des exemples en *attié* et en *abidji* (langues *kwa*) ainsi qu'au *bété* (langue *kru*) pour étayer le concept de la linguistique différentielle en apprentissage du français.

3. Bref rappel historique sur l'appropriation endogène du français en Côte d'Ivoire

La pratique du français en Côte d'Ivoire s'est démarquée du français standard. Des spécialistes ont trouvé des facteurs pouvant expliquer cette démarcation. Kouadio (2008:1) cite les facteurs historiques liés aux modes d'implantation du français auxquels il adjoint les facteurs liés à la multiplicité des langues parlées dans le pays. Pour nous, ce facteur est à l'origine de la diversité des usages du français. Comme le souligne Kouamé (2012:6), au contact des langues locales et du milieu ivoirien, la langue française va se trouver transformée par l'émergence de différentes variétés. Ces variétés de français résultent de l'effort d'adaptation de la langue française, à l'origine langue étrangère, aux réalités locales.

En effet, toutes les variétés de français en Côte d'Ivoire sont chacune, une appropriation endogène du français. C'est ainsi que nous pouvons observer l'appropriation endogène des verbes dans les variétés de français suivantes :

✓ **Les verbes issus du *nouchi*** (Atsé, 2018)

(1) *Dja* (« Tuer, Ôter la vie à quelqu'un » du malinké *dja* « âme »)

(2) *Djêké* («1. Laver, se laver », «2. Nettoyer, cirer » du malinké *djêké* « poisson »)

(3) *Tchêré* (« réduire la quantité de quelque chose », mot *senoufo* signifiant « petit », « minime »)

(4) *Kouman* (« parler, dire », du *dioula*)

(5) *Wélé* (« appeler, téléphoner », du *dioula*)

(6) *Bori* (mot malinké signifiant « fuir, courir, s'enfuir »)

✓ **Les verbes issus du français local**

7) A sa descente, elle se met à **titrologuer**. (*Go ! Magazine* n°78 du 22 au 28 février 2006, p.5)

8) Et bien entendu, c'est avec ton argent qu'ils **lovaient**. (Idem, p.4)

9) C'est toi qui **paies** encre de mon stylo ou bien ? (*Grapouillot* n°58 du lundi 1- octobre 2006, p.2)

10) Elle m'a **vendu** en classe. (*Go Magazine !* n° 129 du 14 au 20 février 2007, p.6)

11) C'est eux seuls qui **mangent** dans quartier-là. (*Grapouillot* n°58 du lundi 1- octobre 2006, p.2)

12) Ils aiment trop **suspendre** cœur des gens (*Go Magazine !* n° 129 du 14 au 20 février 2007, p.14) dans le sens de : ils aiment créer des frayeurs.

13) Un public n'a pas hésité à **travailler** sur la petite. (*Top visage* n°676 du jeudi 21 au mercredi 27 décembre 2006)

14) Tout est **gnangami** (discussion à bâton rompu entre étudiantes en licence 3 des sciences du langage année scolaire 2019-2020).

En 8) «lovaient» est un emprunt à l'anglais « love ». Il conserve son sens mais

est conjugué comme un verbe du 1^{er} groupe en français. En 14) « gnangami » est un emprunt au dioula et signifie « mélanger ». En outre, tous les verbes en 1) 2) 3) 4) 5) 6) et 14) ont été empruntés aux langues ivoiriennes et ont conservé leur sens original. Par contre, dans notre corpus, il y a des verbes qui ont connu un glissement de sens. Nous appelons glissement sémantique du verbe, le fait qu'un verbe acquiert au fil du temps un sens différent de celui d'origine. C'est le cas des verbes en :

9) « payer » a le sens d'acheter.

10) « vendre » a le sens de livrer un secret, trahir.

11) « manger » a le sens de profiter, se faire du gain.

12) « suspendre » a le sens d'effrayer, tenir en haleine, en entente.

13) « travailler » a le sens de donner de l'argent, dépenser.

Par ailleurs en 7) « titrologuer » est un néologisme qui a le sens de parcourir le titre des journaux sans les acheter.

Comme annoncé, l'objectif central de notre étude est d'aborder la didactique de quelques verbes dans une approche de linguistique différentielle.

4. Approche didactique et approche comparative de deux systèmes : l'exemple de quelques verbes

Étude de cas (n° 1)

Le corpus de notre première étude de cas a été recueilli le 23 avril 2012 dans une classe de niveau CP1 (cours préparatoire 1^{ère} année) lors d'une séance de lecture. Nous sommes dans l'une des écoles primaires privées de l'inspection de Bingerville (Côte d'Ivoire). Cette classe est tenue par une enseignante. Voici comment se déroule la séance de lecture :

- Sur vos ardoises, on écrit une valise
- Séka **soulève**
- Les autres **baissez**. Je dis de **baisser**.
- Ulrich **corrige**. Séka il faut corriger aussi.
- A la maison qui fait la cuisine ?
- Maman.
- Sur quoi elle **prépare** ?

- Sur gaz.
- Avec quoi elle allume le feu ?
- On peut allumer le feu avec allumette.
- Nous allons remplacer maman par Foba.
- Foba allume le feu avec une allumette.

L'enseignante écrit cette dernière phrase au tableau. C'est le titre du texte de lecture.

A l'observation du corpus, l'on remarque la présence des verbes « écrire, soulever, baisser, corriger, faire et préparer ». Ces verbes peuvent se diviser en verbes transitifs et intransitifs. Les verbes transitifs exigent, en principe, un complément d'objet. Tandis que les verbes intransitifs expriment une action limitée au sujet, l'action à elle seule suffit et ne demande aucun complément. En dehors du verbe « écrire » qui est à la fois transitif direct et intransitif, les verbes « soulever », « baisser » « corriger » et « préparer » connaissent un emploi inhabituel. Nous analyserons l'exemple du verbe préparer. Soit les phrases suivantes :

- 1- *mɛɲi mbɔ (abidji)*
/je-prépare nourriture/
Je prépare la nourriture.
- 2- *mtɔ alɛ (baoulé)*
/Je- prépare nourriture/
Je prépare la nourriture.

Ces deux phrases sont respectivement en *abidji* et en *baoulé*, deux langues *kwa* de la Côte d'Ivoire. Dans ces deux langues le verbe « préparer » est suivi d'un complément. On ne peut donc pas dire que ce sont nos langues locales qui ont influencé l'emploi du verbe « préparer » sans complément en français de CI. Ici, on parlera d'une habitude. Kouadio (2006:177) souligne que « c'est une habitude pour les Ivoiriens de tordre le cou à la langue française ». L'emploi inhabituel des autres verbes pourrait s'expliquer par l'analogie formelle. L'étude de cas suivant pourra étayer notre réflexion :

Étude de cas (n° 2)

Il s'agit de la conjugaison du verbe « se propager »

Un enseignant, de la même école, tenant la classe de CM2 (Cours Moyen 2) conjugue ce verbe comme suit :

Présent

Il/elle se propage
Ils/elles se propagent
Nous nous propageons
En précisant que c'est un verbe impersonnel

Passé simple

Il/elle se propagea
Ils/elles se propagèrent
Nous/nous propageâmes

Voulant découvrir si cette conjugaison était inhérente à l'enseignant uniquement, nous avons soumis le même exercice aux enseignants des

autres niveaux (du CP1 au CM1). Tous les enseignants donnent la réponse suivante :

Présent

Je me propage
Tu te propages
Il/elle se propage
Nous nous propageons
Vous vous propagez
Ils/elles se propagent

Passé simple

Je me propageai
Tu te propageas
Il/elle se propagea
Nous/nous propageâmes
Vous vous propageâtes
Ils/elles se propagèrent

Cette forme de conjugaison qu'on croyait inhérente à l'enseignant est devenue collective. Dès qu'un emploi devient collectif. On peut parler d'appropriation endogène. La conjugaison du verbe « se propager » s'est faite sur la forme de celle du verbe « se promener ». Il s'agit d'une analogie formelle. C'est aussi la même explication pour le verbe « baisser » qui connaît un emploi intransitif dans notre corpus. La forme intransitive existante (exemples : Le niveau de l'eau a baissé. Un étudiant dont le travail baisse etc.) a été utilisée à la place de la forme au transitif. Mais au-delà de cette analogie formelle, la question à laquelle il nous faudra répondre est de savoir si l'oral spontané autorise des verbes transitifs à devenir intransitifs. Le contexte ou la situation peut l'autoriser. En effet, selon Morteza (1978) :

Un acte de communication linguistique peut être caractérisé par sa dépendance (plus ou moins grande) vis-à-vis de la situation. Par situation, il faut entendre l'ensemble des éléments extralinguistiques présents lors de l'acte de la parole ou communs à l'expérience du locuteur. Cela permet de distinguer d'une part, des énoncés hors situations...Par exemple, en situation, un énoncé comme : donne-moi ça (ou le machin) peut être suffisamment clair. Hors situation, pour que la même instruction soit comprise, il faut fournir des informations plus détaillées sur ça et le machin. (Morteza, 1978:8)

Toutefois, réussir la conjugaison en français est un exercice difficile même pour les enseignants du supérieur. Selon David et Renvoise :

Force est de constater que la maîtrise totale des formes verbales conjuguées constitue un objectif irraisonnable, inaccessible, et souvent fantasmé par les plus normatifs des enseignants. En

l'espèce, nous observons que la maîtrise réelle du domaine verbal consiste moins à conjuguer une diversité exceptionnelle de verbes à des temps-modes inatteignables qu'à en contourner la réalisation effective dans des périphrases plus ou moins subtiles, afin d'éviter soit un subjonctif périlleux soit un passé simple hasardeux. (David et Renvoise, 2010:62).

Bien que les énoncés de l'étude de cas n°1 soit en situation, omettre les compléments du verbe **soulever** rend confus la consigne. Plusieurs objets peuvent être soulevés : la craie, le bras, l'ardoise. Pour éviter de telles confusions, nous proposons comme didactique de la diversité culturelle un apprentissage qui s'appuie sur la linguistique différentielle.

5. Didactique de la diversité culturelle : linguistique différentielle en apprentissage du français

En didactique, le terme diversité associé à la culture et à la linguistique renvoie tout simplement à un enseignement qui tient compte de la diversité linguistique et culturelle des apprenants. L'idée d'une linguistique différentielle en apprentissage du français permet d'identifier les différences entre la langue source de l'apprenant et la langue cible et de les utiliser comme moyen d'apprentissage de cette dernière. Pour notre approche différentielle et didactique, il s'agit d'avoir recours à deux langues, à deux productions, à deux cultures dans un processus d'apprentissage. Notre application didactique revient à identifier clairement les problèmes d'ordre lexical, syntaxique, morphologique, culturel et autres qui empêchent l'apprenant d'appliquer les règles attendues dans la langue cible. En effet, dans une étude intitulée « constructions à double objet du verbe donner et du verbe demander : étude comparative en *abidji* et en français », Amani-Allaba donnait la conclusion suivante :

Cette étude a montré que la construction à double objet en français et en abidji des verbes « donner » et « demander » n'obéit pas au même ordre syntaxique. D'où l'importance pour l'apprenant de réussir le transfert des notions à l'étude de la langue source vers la langue cible. Il revient à l'enseignant, par un apprentissage guidé, d'utiliser les représentations linguistiques propres à la langue source de l'apprenant pour aider celui-ci à exécuter les exercices linguistiques attendus dans la langue cible. (Amani-Allaba, 2017:44)

En outre, il est important de tenir compte de l'usage du locuteur. L'usage est ce que manie au quotidien les apprenants de la langue cible. Dans l'optique d'une bonne maîtrise de celle-ci, il faut partir de l'usage et d'une langue source pour enseigner ce qui est prescrit. En effet, en Côte d'Ivoire n'importe quelle langue source peut influencer la pratique de la langue française même si elle n'est pas la langue source de l'apprenant. Les langues sources s'interpénètrent pour donner les variétés de français que

nous connaissons. Pour illustrer notre position théorique, nous prenons l'exemple « Séka soulève » de l'étude de cas n°1.

Soit les phrases suivantes :

- 1- *Jè m̄g bèf̄āā fū (attié)*
Soulève/tabouret.Def/en haut (soulève le tabouret)
- 2- *pá kp̄ō hāī (bété)*
Mets/tabouret/ en haut (soulève le tabouret)
- 3- *népù líkpè ét̄i (abidji)*
Soulève/tabouret/en haut (soulève le tabouret)
- 4- *Séka népù ét̄i (abidji)*
Séka –Soulève-haut (Séka soulève)

En *attié* et en *abidji* (tous deux langue *kwa* de la Côte d'Ivoire), tout comme en *bété* (langue *kru*), le verbe soulever est un verbe à particule ou locution verbale. En *attié*, *Jè* forme avec la particule *fū* le sens de soulever. En *abidji*, *népù* forme avec la particule *ét̄i* le sens de soulever. Pareil pour le *bété*, *Pá* avec la particule *hāī* donne soulever. A l'instar de « get up » en anglais. Ce qui pourrait être utilisé pour expliquer la phrase « Séka soulève » est la phrase 4- *Séka népù ét̄i (abidji)* traduite en français « *Séka soulève haut ». Pour éviter tout pléonasmе, cette dernière phrase se dira tout simplement : « Séka soulève ». Faisant le transfert de la langue source au français, il y a eu suppression de la particule.

Conclusion

L'appropriation endogène de certains verbes est une réalité en Côte d'Ivoire. Elle s'observe dans les variétés de français étudiées (nouchi, français local). D'ailleurs, ce qui est remarquable, c'est qu'en situation d'apprentissage, c'est-à-dire en classe, certains enseignants méconnaissent l'emploi transitif ou intransitif des verbes en français. D'autres procèdent de façon inconsciente par analogie formelle, à telle enseigne qu'ils transmettent ce savoir par analogie aux apprenants. En comparant ces usages à quelques langues ivoiriennes, il ressort qu'il y a un transfert des pratiques des langues sources au français. En conséquence, la linguistique différentielle peut donc servir d'outil d'apprentissage du français, vu la diversité culturelle de la Côte d'Ivoire.

Cet outil d'enseignement pose cependant le problème de la formation préalable des enseignants et la maîtrise de quelques langues sources des apprenants en vue d'un apprentissage guidé de la langue cible (le français).

Références bibliographiques

Corpus

- Go ! Magazine*, 2006, n°58, p.2.
Go ! Magazine, 2006, n°78, p.5.
Go ! Magazine, 2007, n°129, p.6,14.

Grapouillot, 2006, n°58, p.2.
Top visage, 2006, n°676.

Autres ouvrages

AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, 2017 ; « Constructions à double objet du verbe donner et du verbe demander : étude comparative en abidji et en français », in *Les lignes de Bouaké-La-Neuve – n°8*, p.36-46.

ATSE Jean-Baptiste, 2018, « Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour une analyse morphosyntaxique, in *Laboratoire des Théorie et Modèle Linguistique (LTML) ltml.univ-fhb.edu.ci*, consulté le 15 Mars 2019

DAVID Jacques & RENVOISE Claire, 2010, « La morphologie verbale : repérer les complexités et les régularités », *Synergies France*, n°6, p.61-75.

DUMONT Pierre, 2001, « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ? IXème sommet de la Francophonie*, Beyrouth 2001, Agence Universitaire de la Francophonie, p.115-121.

KOUADIO N'guessan Jérémie, 2006, « Le nouchi et les rapports dioula-français ». *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine... Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, 21. Nice, ILF – CNRS, p.177-191.

KOUADIO N'guessan Jérémie, 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 | 2008, mis en ligne le 17 janvier 2011, URL: <http://journals.openedition.org/dhfles/125>, consulté le 30 avril 2019.

KOUAME, Koia Jean-Martial, 2012, *La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, (Collection Note de recherche de l'ODSEF).

LAFAGE Suzanne, 1976, *Français écrit et parlé en pays éwé (sud-Togo)*, Abidjan, ILA.

MORTEZA Mahmoudian, 1978, « Problèmes linguistiques de la pédagogie du français », *revue française de pédagogie*, n°42, p.5-15.

TABI-MANGA Jean, 1993, « Modèles socioculturels et nomenclatures » in *Danielle Latin, Ambroise Queffelec, J. Tabi-Manga (éds.)*, p.37.

TAKORE-KOUAME Aya Augustine, 2011, *Fonctionnement des prépositions en français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat unique soutenue à l'Université de Cocody, Abidjan.

TARIN René, 2006, *Apprentissage, diversité culturelle et didactiques*. Bruxelles, édition Labor.